

## Calendrier des permanences juridiques

### Point-justice du Tribunal judiciaire de Nancy – Février 2026

Les permanences se déroulent tous les lundis, mardis et vendredis, hors périodes de vacances scolaires et jours fériés, de 11 heures à midi et de 14 heures à 15 heures.

Elles se tiennent dans le bureau d'aide aux victimes situé dans la salle des pas perdus du tribunal (niveau -1).

Aucun rendez-vous préalable n'est nécessaire. Les personnes sont reçues selon leur ordre d'arrivée.

	<b>Avocat – 11h00 à 12h00</b>	<b>Avocat – 14h00 à 15h00</b>
Lundi 2 février Mardi 3 février Vendredi 6 février	Marjorie TAILLON	Charlotte MOUTON
Lundi 9 février Mardi 10 février Vendredi 13 février	Stéphanie DELFOUR	Deborah CARMAGNANI